

COGNAC ATHLETIQUE CLUB
SAISON 2023 / 2024

LICENCE ATHLE SANTE MARCHE NORDIQUE

Fiche administrative à compléter lisiblement et à remettre dès que possible aux entraîneurs
Responsable des licences : Marilyn FREMONT

NOM : N° Licence :
(si déjà licencié FFA)
Prénom : Adresse :
Sexe :
Date de naissance :
Code postal et ville de naissance :
Nationalité : Tel portable :

Email obligatoire :
(**Attention** : Dès sa saisie, la licence vous parviendra directement par mail)

Cette fiche ainsi que le paiement (chèque, coupons sports, chèques vacances...) doivent donc être remis au plus tard à la 3ème séance.

Dès lors, tout athlète non licencié pourra se voir refuser l'accès aux entraînements.

A partir du 1er septembre 2023, les majeurs n'auront plus besoin de certificat médical.
Vous recevrez un mail de la FFA vous invitant à vous rendre sur « votre espace licencié » :
<https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/>
afin de valider l'assurance et l'éthique et de remplir le "Parcours Personnel de Santé"

Votre licence sera alors validée.

MONTANT DE LA COTISATION 134 €

Réduction : A partir de 3 licenciés de la même famille, réduction de 7,50 € pour chaque membre.

A....., le

Signature.....